



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES

Séance extraordinaire du 25 avril 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades tenue le 25 avril 2019 à 19 h 30 au centre communautaire situé au 52 chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Olivier Doyle, Martin Juneau, Pierre Lalonde, Peter M. Zytynsky, Girard Rodney, Mario Vallée, formant quorum sous la présidence du maire Gilles Santerre.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

2019-04-030

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire Gilles Santerre procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 25 avril 2019.

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,  
Appuyé par le conseiller Girard Rodney  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 avril 2019 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU BUDGET 2019
4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-04-031

**ADOPTION DU BUDGET 2019**

CONSIDÉRANT que selon l'article 954 du Code Municipal, le conseil municipal doit adopter le budget 2019 de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Pierre Lalonde,  
Appuyé par le conseiller Olivier Doyle  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le budget 2019 au montant de 2 451 895 \$.

Le vote est demandé par le conseiller Peter M. Zytynsky.

Le résultat du vote est le suivant :

Olivier Doyle : Pour	Martin Juneau : Pour
Pierre Lalonde : Pour	Peter M. Zytynsky : Contre
Girard Rodney : Pour	Mario Vallée : Pour

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.



No de résolution  
ou annotation

2019-04-032

## ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

CONSIDÉRANT que selon l'article 956 du Code Municipal, le conseil municipal doit adopter le plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,  
Appuyé par le conseiller Pierre Lalonde  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021.

Le vote est demandé par le conseiller Peter M. Zytynsky.

Le résultat du vote est le suivant :

Olivier Doyle : Pour	Martin Juneau : Pour
Pierre Lalonde : Pour	Peter M. Zytynsky : Contre
Girard Rodney : Pour	Mario Vallée : Pour

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

- Explications sur l'augmentation de 108 496 \$ pour l'administration générale
- Ventilation du montant de 107 000 \$
- Salaire aux Loisirs et culture
- Manque de services à la municipalité
- Justification pour l'augmentation de 2,5 %
- Augmentation du coût de la vie
- Subvention de la caserne de pompiers
- Achat camion travaux publics

## AJOURNEMENT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Considérant que la période de questions n'est pas terminée, il est proposé par le conseiller Pierre Lalonde que la séance extraordinaire soit ajournée à 20 h 30 et que la séance reprendra à la suite de la séance extraordinaire subséquente.

## RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney de rouvrir la séance extraordinaire à 20 h 46 pour terminer la période de questions.

- Changement du taux de taxes en 2018
- Compenser l'augmentation du taux de taxes avec le surplus budgétaire
- Différence entre 2,5 % et 5,94 %
- Affichage des avis publics dans la municipalité
- Argent alloué au consultant Benjamin Branget pour le projet de la vie communautaire
- Manque de services dans les communications (site internet, phare)
- Roulement du personnel
- Bon service déneigement
- Gel sur les projets à venir
- Dates des assemblées publiques
- Clarifications sur les projets du PTI (puits, patrouilleur municipal, dôme pour le sel etc...)
- Montant pour la toilette 30 000 \$ versus soumission 170 000 \$
- Invitation à visiter la bibliothèque municipale
- Évaluer d'autres options pour la caserne de pompiers



No de résolution  
ou annotation

- Achat du terrain pour les puits
- Contamination du puit à cause du sel
- Qualité de l'eau
- Diminution de la fréquence des résidus domestiques
- Achat du compost
- Vérification du contenu du compost
- Subventions municipales
- Augmentations du taux de taxes dans le futur
- Source de revenus de la municipalité
- Achat d'un micro pour l'assemblée

### LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 21 h 41 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,  
Appuyé par le conseiller Peter M. Zytynsky  
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance extraordinaire du 25 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier

Le maire

  
\_\_\_\_\_  
Éric Lachapelle

  
\_\_\_\_\_  
Gilles Santerre

Je, Gilles Santerre, atteste que la  
signature du présent procès-verbal  
équivalut à la signature par moi de  
toutes les résolutions qu'il contient  
au sens de l'article 142(2) du *Code  
municipal du Québec*



No de résolution  
ou annotation

